

N° 2022-29

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt deux

Le 06 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 29 novembre 2022

Présents : Mme BARLET Christine, GIROD Etienne, MAROT Patrick,
PUPUNAT Paul, PONTTHUS Franck, RAY Agnès

Absent excusé : Alain GARBE

Secrétaire de séance : Franck PONTTHUS

OBJET : Modification du tableau des emplois de la commune au 01 janvier 2023

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Le Maire expose qu'en raison du départ à la retraite de l'agent technique au 31 décembre 2022, il convient de procéder au remplacement et recrutement d'un nouvel agent,

Il propose donc de créer un poste d'adjoint technique d'une durée de 12 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 01 janvier 2023
- **AUTORISE** le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Étienne GIROD

